Document d'informations clés
TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS (Part S)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : **TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS – Part S** (le « Fonds »)
Code ISIN : FR0013333556

Initiateur du PRIIP : **Tailor Asset Management**
Contact : 23 rue Royale – 75008 Paris ; appelez-le +33 (0)1.58.18.38.10 pour de plus amples informations ; https://www.tailor-am.com/

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Tailor Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Tailor Asset Management est agréée en France sous le n° GP90031 et réglementée par l'AMF.
Date de production du Document d'Informations Clés (« DIC ») : 25/07/2025

*****

VOUS ETES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET PEUT ETRE DIFFICILE A COMPRENDRE.

*****

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type
Ce produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières de droit français et constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (le « **Fonds** »). Le Fonds est soumis aux règles applicables aux OPCVM agréés.

Durée
Le fonds a été créé le 11 juillet 2018 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas d'une dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs
Classification AMF : « Actions de pays de la zone euro ».

L'objectif du Fonds est la réalisation d'une performance nette de frais supérieure à l'indice MSCI EMU Small Cap Net Return EUR Index (dividendes nets réinvestis) en investissant majoritairement dans des entreprises de petite et moyenne taille sur la durée de placement recommandée. L'indice MSCI EMU Small Cap Net Return EUR Index (dividendes nets réinvestis) est l'indicateur le plus représentatif de la gestion de TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS même s'il n'est pas un FCP indiciel et que la construction de son portefeuille ne tient pas compte de l'indice précité.

Le Fonds est géré de façon discrétionnaire et son processus de gestion se fonde sur la conviction forte que la performance boursière à long terme d'une société dépend de sa création de valeur économique et de la réduction de sa sous-valorisation boursière par rapport à sa valeur intrinsèque. La sélection des titres est réalisée sans contrainte a priori, ni d'appartenance sectorielle, ni de référence aux indices boursiers. TAILOR ACTIONS ENTREPRENEURS est un Fonds de conviction qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres (« stock picking »). L'entreprise est au centre du processus d'investissement du Fonds. La stratégie consiste à appréhender une entreprise cotée comme un actif économique. Cette approche vise à déterminer la juste valeur de cet actif dans une perspective de long terme. Chaque décision d'investissement émane de convictions de l'équipe de gestion, lesquelles sont le fruit d'un processus de gestion en cinq étapes : l'analyse fondamentale (qualités du management, métier et perspectives, avantages compétitifs et barrières à l'entrée, historique de rentabilité, ratios financiers...) et la mesures des risques (industriels, macro-économiques, opérationnels, de marchés boursiers...), le calcul de la valeur intrinsèque (approches par les multiples de résultats normalisés, somme des parties...), la validation des critères décisifs d'investissements (création de valeur économique et sous-valorisation boursière par rapport à la valeur intrinsèque), et la construction du portefeuille.

Le Fonds étant éligible au Plan Epargne en Actions (PEA) et au Plan Epargne en Actions pour les Petites et Moyennes Entreprises (PEA-PME), il investira au minimum 75% de son actif net en actions des pays de l'Union européenne (UE) ou dans l'espace économique européen (EEE).
Le Fonds s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net de 75% à 110% en actions de pays de l'Union européenne (UE) ou dans l'espace économique européen (EEE) de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques, actions qui respectent les critères du PEA-PME ;
- 10% maximum de son actif net en actions des pays membres de l'OCDE hors zone euro et pays émergents.
Le Fonds pourra investir jusqu´à 25% maximum de son actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, dont obligations convertibles. Ces produits de taux pourront, jusqu'à 25% de l'actif net être réputés « Investment grade », à savoir de notation supérieure à BBB- (notation Standard & Poor´s, ou équivalent Moody´s ou jugées équivalentes par la société de gestion) dont jusqu´à 10% de l'actif net maximum en produit de taux à caractère spéculatifs dits « High yield », à savoir non notées ou de notation inférieure à BBB- (notation Standard & Poor´s ou équivalent Moody´s ou jugées équivalentes par la société de gestion). En vue de la sélection de ces titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement, ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation.

La gestion est une gestion active de convictions basée sur une analyse interne réalisée par les équipes de gestion du fonds : avec notamment l'étude des flux sur les marchés obligataires d'émetteurs privés, les bilans, rapports annuels et les équipes de managements des sociétés, l'environnement concurrentiel et les perspectives du secteur d'activité.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des parts et actions d'OPCVM de droit français ou étranger gérés ou non par Tailor Asset Management et/ou de FIA à vocation générale ouvert à une clientèle non professionnelle, ou de FIA répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, y compris des Exchange Traded Funds et Trackers.

Le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 10% sur des devises hors euro. Dans la limite de 100% de son actif net, le fonds peut recourir à des options et futures (négociés sur des marchés réglementés, français et étrangers) dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques actions, de taux, et/ou de change. L'exposition globale (titres en direct et instruments à terme) aux marchés actions ne pourra excéder 110% de l'actif net.

La part S du FCP capitalise ses revenus chaque année. Sa devise de libellé est l'EUR.

Conditions de souscriptions et de rachats
Les souscriptions et les rachats sont centralisés à J jusqu'à 12 heures (heure de Paris) par CACEIS Bank et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de J et publiée à J+1. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité de l'existence de délais contractuels supplémentaires propres à leurs intermédiaires financiers pour la centralisation de leurs souscriptions et rachats.
La société de gestion a mis en place un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates ». Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

Informations pratiques
Le dépositaire est CACEIS Bank – 89-91 rue Gabriel Péri, 92120, Montrouge.
Le souscripteur peut obtenir plus d'informations sur l'OPCVM (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel) gratuitement, sur simple demande écrite auprès de Tailor Asset Management – 23 Rue Royale – 75008 PARIS – www.tailor-am.com. Les documents seront uniquement remis en langue française. Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion et sur le site internet www.tailor-am.com.

Investisseurs de détail visés
Tous investisseurs privés ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et les risques liés à la détention de titres d'actions de l'Union européenne et de la zone euro, recherchant une stratégie dynamique et un rendement sur un placement à long terme (5 ans minimum) et capables de supporter des pertes financières. Le montant minimum de première souscription est d'1 part.
Tout porteur de parts doit informer immédiatement le FCP dans l'hypothèse où il deviendrait une « U.S. Person ». Tout porteur de parts devenant U.S. Person ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles parts et il pourra lui être demandé d'aliéner ses parts à tout moment au profit de personnes n'ayant pas la qualité de « U.S. Person ». La société de gestion se réserve le droit de refuser toute souscription de part au profit d'un porteur ayant la qualité d'« U.S. Person ». Ce refus de la part de la société de gestion devra être exercé avant le calcul de la valeur liquidative associée à la souscription concernée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUES

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (« SRI ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques pertinents non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de liquidité : Le FCP peut être investi dans des OPCVM ou des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre fonds.
- Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres de créances ne puisse pas faire face à ses engagements, entraînant ainsi une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.
- Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10,000€

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Scénario de tension	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	3,340€	3,020€
	Rendement annuel moyen	-66.64%	-21.29%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7,630€	11,400€
	Rendement annuel moyen	-23.75%	+2.65%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11,030€	16,960€
	Rendement annuel moyen	+10.34%	+11.15%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	18,270€	27,450€
	Rendement annuel moyen	+82.67%	+22.38%

-Scénario défavorable : Au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2022
-Scénario intermédiaire : Au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2024
-Scénario favorable : Au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2025.

QUE SE PASSE-T-IL SI TAILOR ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fond ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps
Le tableau ci-dessous présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000€	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Coût total	328 €	2 970 €
Incidence des coûts annuels (*)	3,28%	3,65%

*L'incidence des coûts annuel montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,79% avant déduction des coûts et de 11,15% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	TAILOR AM ne facture pas de coût d'entrée pour ce produit	**0 EUR**
Coûts de sortie	TAILOR AM ne facture pas de coût de sortie pour ce produit	**0 EUR**
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs d'exploitation	0.35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels de l'exercice précédent.	**35 EUR**
Coûts de transaction	2.93% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	**287 EUR**
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	**0 EUR**

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période minimale de détention requise : 5 années
Ouvert au personnel de la société de gestion (salariés actifs permanents, ainsi que les dirigeants) et aux sociétés qu'ils contrôlent (contrôle tel que défini dans une relation entre une personne physique et morale similaire à l'article L 233-3 du Code de commerce), à leur famille jusqu'au quatrième degré de parenté, aux FCPE destinés au personnel de la société de gestion et aux fondations et associations reconnues d'utilité publique ayant un but d'intérêt général en adéquation avec ceux que la société de gestion soutient suite à une décision du comité de direction.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel. Vous pouvez également adresser votre réclamation à la Société de Gestion par email à l'adresse suivante : contact@tailor-am.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : TAILOR ASSET MANAGEMENT, 23 rue Royale, 75008 PARIS. L'ensemble de la procédure de réclamation se trouve sur notre site internet www.tailor-am.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ?

Les informations relatives aux performances passées de ce Fonds sont disponibles dans le document intitulé « Performances passées – OPC Tailor Asset Management » accessible sur le site internet www.tailor-am.com, rubrique « Informations règlementaires ». Les données relatives aux performances passées seront présentées sur les dix dernières années.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds.
Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique dits « US Person » (la définition est disponible sur notre site internet www.tailor-am.com).

Les détails de la politique de rémunération de Tailor Asset Management sont disponibles sur le site internet www.tailor-am.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

Le produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La responsabilité de Tailor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.